

LICENCE 2 PSYCHOLOGIE

Parcours Sciences Psychologiques

Semestre 3

Responsable du diplôme : Sophie Blanchet
Directeur des études : Jérôme Boutinaud

BROCHURE PROVISOIRE

**Année universitaire
2023-2024**

DEUXIEME ANNEE CONDITIONNELLE DE LICENCE



ATTENTION

LES ETUDIANTES ET ETUDIANTS INSCRIT.E.S
EN 2^{ème} ANNEE CONDITIONNELLE
DE LICENCE

DEVANT REPASSER DES UE DU
SEMESTRE 1 DE LA PREMIERE ANNEE (L1S1)
DOIVENT IMPERATIVEMENT
S'INSCRIRE A CES UE DE LA L1
LORS DES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES.

Important

Assiduité :

Il n'y a pas de contrôle d'assiduité dans la plupart des cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) des UE Fondamentales. Toutefois, la **présence assidue** aux CM et aux TD est un **facteur important de réussite**, dont l'impact est objectivé par les taux de réussite.



Attention :

L'assiduité est contrôlée pour certaines unités d'enseignement (UE). Deux absences (pour APR3, ANP2 et PIX) au maximum sont autorisées au cours d'un même semestre. Les **justificatifs d'absence** (arrêt médical, problèmes de transport public, décès d'un proche, panne d'ascenseur) doivent être transmis **dans un délai de 8 jours** au plus tard à l'enseignante et l'enseignant en charge du TD ou au responsable de l'UE. En cas d'absences multiples ou en l'absence de justificatif, l'UE pourra ne pas être validée.

Guide des études

Dans le but d'optimiser vos chances de réussite, il est essentiel de **consulter le guide des études**. Vous y trouverez des **références essentielles et recommandées à lire** pour les différentes UE ainsi que les **règles de validation des contrôles de connaissance par semestre**.

Informations générales

Votre gestionnaire de scolarité :

Anne-Noëlle LY 01 76 53 31 83 sec-peda-licence@psychologie.parisdescartes.fr

1^{er} étage - salle 1048 - bureau 1053

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi : 9h30-12h et 13h30-16h30 et mercredi : 9h30-12h

Lieu des enseignements : 71 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne-Billancourt

Dispense d'assiduité : Les demandes de dispenses d'assiduité sont à retirer et déposer, accompagnées des pièces justificatives, au service de la scolarité **au plus tard le 6 octobre 2023**

Attestation d'assiduité : Les attestations d'assiduité sont délivrées par le service de la scolarité aux étudiants qui justifient de situations particulières (congé de formation ; étudiants étrangers, sur demande de la préfecture). Le formulaire remis à l'étudiant devra être signé par chaque enseignante et enseignant **à la fin de chaque mois.**

Etudiantes et étudiants en situation de handicap. Ces étudiantes et étudiants ont droit à des aménagements spécifiques pour les examens à condition d'en faire la demande au service de la scolarité accompagnée de justificatifs et du Plan d'Accompagnement de l'Étudiant Handicapé (PAEH) (relais-odeon@u-paris.fr **au plus tard le 17 novembre 2023.** Par ailleurs, dans le cadre des UE à contrôle continu, il est indispensable de se signaler très rapidement à l'enseignant ou l'enseignante responsable du groupe de TD, c'est-à-dire bien avant la date de l'épreuve, afin que les mesures adaptées puissent être anticipées. Pour les différentes situations pouvant bénéficier d'un PAEH et les procédures à suivre, se référer aux guides des études et au site Etude et Handicap de Université Paris Cité (<https://u-paris.fr/etudes-et-handicap-revu/>)

Début des enseignements : 18 septembre 2023

Calendrier universitaire : voir le site internet <https://psychologie.u-paris.fr/> onglet « Formations » rubrique « Scolarité / Calendrier universitaire »

 **Attention :** Lors de l'inscription pédagogique, lorsque vous choisissez un groupe de TD ou un créneau de CM, vérifiez sa compatibilité avec l'ensemble des autres TD et CM.

Synchrone/Asynchrone : *Certaines UE Libres et COMP sont dispensées en distanciel. Dans certaines UE Fondamentales et Transversales, un groupe de TD peut aussi être ouvert en distanciel. « Synchrone » signifie qu'il est nécessaire de se connecter à l'horaire du cours. « Asynchrone » signifie qu'il s'agit d'activités en ligne ou d'enregistrements et que vous n'êtes pas tenus de vous connecter au créneau horaire du cours. Dans ce dernier cas, des périodes de questions sont offertes et il est recommandé d'y assister pour mieux comprendre les cours. Les étudiants et étudiantes s'inscrivant à des cours en distanciel s'engagent à respecter une charte d'enseignement pour les cours suivis en distanciel.*

 **Attention :**

Les examens se dérouleront en présentiel, y compris pour les TD suivis en distanciel

***Les partiels peuvent être en distanciel, uniquement pour certaines UE libres et COMP dont les enseignements sont aussi dispensés en distanciel. ***

IMPORTANT : Vous devez obligatoirement **consulter tous les jours votre courriel (prenom.nom@etu.u-paris.fr)** car des informations cruciales vous seront adressées sur votre messagerie de UPCité. En outre, les correspondances électroniques avec l'administration (scolarité) et les enseignants et enseignantes doivent avoir lieu avec cette messagerie. Vous pouvez joindre tous les responsables d'enseignement par courriel en utilisant la forme : prenom.nom@u-paris.fr

Semestre 3

Pour obtenir le semestre 3, vous devez valider 6 unités d'enseignements (UE) obligatoires :

➤ **UE FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOLOGIE 5** comprenant 2 activités :

- **EXP2** « Psychologie expérimentale 2 »
- **DEV2** « Psychologie du développement 2 »

➤ **UE FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOLOGIE 6** comprenant 2 activités :

- **PSP2** « Psychophysiology 2 »
- **NEURO2** « Neuropsychologie 2 »

➤ **UE APR3** « Apprentissage par la recherche 3 »

➤ **UE HEPSY** « Histoire de la psychologie »

➤ **UE Complément (1 UE COMP au choix) :**

- **INLG2** « Introduction à la linguistique 2 »
- **INDR2** « Introduction au droit 2 »
- **INSS2** « Introduction aux sciences de la santé 2 »

➤ **UE ANP2** « Anglais pour psychologues 2 »

ou

➤ **UE PIX** « PIX »

UE	Activité	Intitulé	Responsable	Organisation
	EXP2	Psychologie expérimentale 2	Marco Sperduti	1h30 de cours et 1h30 de TD par semaine
	DEV2	Psychologie du développement 2	Nicolas Poirel	1h30 de cours et 1h30 de TD par semaine
	PSP2	Psychophysiology 2	Stéphanie Mana	1h30 de cours et 1h30 de TD par semaine
	NEURO2	Neuropsychologie 2	Alma Guilbert	1h30 de cours et 1h30 de TD par semaine
APR3		Apprentissage par la recherche 3	Alain Guillaume	2h de TD par semaine
HEPSY		Histoire de la psychologie	Serge Nicolas	2h de cours par semaine
INLG2		Introduction à la linguistique 2	Karine Martel et Christelle Dodane	1h30 de cours par semaine
INDR2		Introduction au droit 2	Anthony Chamboredon	2h de cours par semaine sur 9 semaines
INSS2		Introduction aux sciences de la santé 2	Alexandre Dobbertin	1h30 de cours par semaine
ANP2		Anglais pour psychologues 2	Céline Jalliffier-Merlon	2h de TD par semaine
PIX		PIX	Frédéric Aschehoug	2h de TD par semaine

Activité EXP2 : « Psychologie expérimentale 2 » (PY03M020)

Responsable : Marco Sperduti

Début des CM et TD : semaine du 18 septembre 2023

COURS : 1h30 par semaine. Choisir un groupe.

Bloc EXP2+PSP2 (les étudiants et étudiantes choisissent un CM dispensés en présentiel)

CM 01 : EXP2 mercredi 13h00-14h30 Amphi FRAISSE + PSP2 mercredi 14h45-16h15 Amphi FRAISSE

CM 02 : EXP2 jeudi 09h00-10h30 Amphi LAGACHE + PSP2 jeudi 10h45-12h15 Amphi LAGACHE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (40 étudiantes et étudiants/groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	13h45-15h15	2036
02	lundi	15h30-17h00	2036
03	mardi	08h30-10h00	2038
04	mardi	10h15-11h45	2036
05	mardi	12h00-13h30	2036
06	mardi	13h45-15h15	2036
07	mardi	15h30-17h00	2036
08	mercredi	10h15-11h45	2036
09	mercredi	12h00-13h30	2036
10	mercredi	13h45-15h15	2036
11	mercredi	15h30-17h00	2036
12	jeudi	10h15-11h45	2036
13	jeudi	12h00-13h30	2036
14	jeudi	13h45-15h15	2036
15	jeudi	15h30-17h00	2036
16	vendredi	10h15-11h45	2036
17	vendredi	12h00-13h30	2036
18	vendredi	13h45-15h15	2036
19	vendredi	15h30-17h00	2014

Activité DEV2 : « Psychologie du développement 2 » (PY03M030)

Responsable : Nicolas Poirel

Début des CM et TD : semaine du 18 septembre 2023

COURS : 1h30 par semaine. Choisir un groupe.

Bloc NEURO2+DEV2 (les étudiants et étudiantes choisissent un bloc de CM dispensés en présentiel)

CM 01 : NEURO2 Lundi 09h00-10h30 Amphi LAGACHE + DEV2 Lundi 10h45-12h15 Amphi LAGACHE

CM 02 : DEV2 Mardi 09h00-10h30 Amphi LAGACHE + NEURO2 Mardi 10h45-12h15 Amphi LAGACHE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (40 étudiantes et étudiants/groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	8h30-10h00	2014
02	lundi	10h15-11h45	2014
03	lundi	12h00-13h30	2014
04	lundi	13h45-15h15	2014
05	lundi	15h30-17h00	2014
06	lundi	17h15-18h45	2042
07	mardi	10h15-11h45	2014
08	mardi	13h45-15h15	2014
09	mardi	15h30-17h00	2014
10	mercredi	8h30-10h00	2014
11	mercredi	10h15-11h45	2014
12	mercredi	12h00-13h30	2014
13	mercredi	13h45-15h15	2014
14	mercredi	15h30-17h00	2014
15	mercredi*	17h15-18h45	distanciel
16	jeudi	12h00-13h30	2014
17	jeudi	13h45-15h15	2014
18	jeudi	15h30-17h00	2014
19	jeudi	17h15-18h45	2018

*en distanciel

Activité PSP2 : « Psychophysiology 2 » (PY03M040)

Responsable : Stéphanie Mana

Début des CM et TD : semaine du 18 septembre 2023

COURS : 1h30 par semaine. Choisir un groupe.

Bloc EXP2+PSP2 (les étudiants choisissent un bloc de CM dispensés en présentiel)

CM 01 : EXP2 Mercredi 13h00-14h30 Amphi FRAISSE + PSP2 Mercredi 14h45-16h15 Amphi FRAISSE

CM 02 : EXP2 Jeudi 09h00-10h30 Amphi LAGACHE + PSP2 Jeudi 10h45-12h15 Amphi LAGACHE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (40 étudiantes et étudiants/groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	08h30-10h00	2012
02	lundi	10h15-11h45	2012
03	lundi	12h00-13h30	2012
04	lundi	13h45-15h15	2012
05	mardi	10h15-11h45	2012
06	mardi	12h00-13h30	2012
07	mardi	13h45-15h15	2012
08	mardi	15h30-17h00	2012
09*	mercredi	08h30-10h00	distanciel
10	mercredi	10h15-11h45	2012
11	mercredi	12h00-13h30	2012
12	mercredi	13h45-15h15	2012
13	mercredi	15h30-17h00	2012
14	jeudi	08h30-10h00	2012
15	jeudi	13h45-15h15	2012
16	vendredi	08h30-10h00	2012
17	vendredi	10h15-11h45	2012
18	vendredi	12h00-13h30	2012

*en distanciel

Activité NEURO2 : « Neuropsychologie 2 » (PY03M050)

Responsable : Alma Guilbert

Début des CM et TD : semaine du 18 septembre 2023

COURS : 1h30 par semaine. Choisir un groupe.

Bloc NEURO2+DEV2 (les étudiants et étudiantes choisissent un CM en présentiel)

CM 01 : NEURO2 Lundi 09h00-10h30 Amphi LAGACHE + DEV2 Lundi 10h45-12h15 Amphi LAGACHE

CM 02 : DEV2 Mardi 09h00-10h30 Amphi LAGACHE + NEURO2 Mardi 10h45-12h15 Amphi LAGACHE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (40 étudiantes et étudiants/groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	10h15-11h45	2035
02	lundi	12h00-13h30	2035
03	lundi	13h45-15h15	2035
04	lundi	15h30-17h00	2035
05	lundi	17h15-18h45	2035
06	mardi	08h30-10h00	2035
07	mardi	15h30-17h00	2035
08	Mardi	17h15-18h45	2010
09	mercredi	08h30-10h00	2035
10	mercredi	10h15-11h45	2035
11	mercredi	13h45-15h15	2035
12	jeudi	08h30-10h00	2035
13	jeudi	10h15-11h45	2019
14*	jeudi	13h45-15h15	distanciel
15	jeudi	15h30-17h00	2035
16	jeudi	17h15-18h45	2035
17	vendredi	10h15-11h15	2035
18	vendredi	12h-13h30	2013

*en distanciel

Début des TD : semaine du 18 septembre 2023

Pour cette UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique, aucune absence n'est autorisée. Pour toute absence, il est obligatoire d'adresser à votre chargé d'enseignement le justificatif dans un délai de 8 jours au plus tard. Pour toute autre raison, adresser également un justificatif dans un délai de 8 jours. Au-delà de deux absences, l'étudiante ou l'étudiant sera considéré.e comme « défaillant.e ».

TRAVAUX DIRIGES : 2h par semaine. Choisir un groupe (30 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	10h45-12h45	2030
02	lundi	13h00-15h00	2030
03	lundi	15h15-17h15	2030
04	mardi	08h30-10h30	2030
05	mardi	10h45-12h45	2030
06	mardi	13h00-15h00	2030
07	mardi	15h15-17h15	2030
08	mardi	17h30-19h30	2030
09	mercredi	08h30-10h30	2030
10	mercredi	10h45-12h45	2030
11	mercredi	13h00-15h00	2030
12	mercredi	17h30-19h30	2030
13	jeudi	08h30-10h30	2030
14	jeudi	10h45-12h45	2030
15	jeudi	13h00-15h00	2030
16	jeudi	15h15-17h15	2030
17	vendredi	08h30-10h30	2030
18	vendredi	10h45-12h45	2030
19	vendredi	13h00-15h00	2030
20	vendredi	15h15-17h15	2030

UE HEPSY : « Histoire de la psychologie » (PY03M070)

Responsable : Serge Nicolas

Début des cours : semaine du 18 septembre 2023

COURS : 2h par semaine. Choisir un groupe.

GROUPE	JOUR	HORAIRE	Modalité enseignement
01	lundi	10h45-12h45	Distanciel asynchrone
02	mercredi	15h15-17h15	Distanciel asynchrone

Au cours du semestre 3, vous devez **suivre une UE Complément** parmi les disciplines suivantes : « Introduction à la linguistique 2 », « Introduction au droit 2 », « Introduction aux sciences de la santé 2 ». Votre choix est totalement libre dans **la limite des places disponibles**.

U.E INLG2 : « Introduction à la linguistique 2 » (PY03M080)

Responsable : Karine Martel et Christelle Dodane

Début des cours : semaine du 18 septembre 2023

COURS : 1h30 par semaine.

COURS 01	Mardi	15h15-16h45	Distanciel asynchrone (avec périodes de questions)
----------	-------	-------------	--

U.E INDR2 : « Introduction au droit 2 » (PY03M090)

Responsable : Anthony Chamboredon

Début des cours : semaine du 18 septembre 2023

COURS : 2h par semaine sur 9 semaines.

COURS 01	Mercredi	17h30-19h30	Amphi Lagache
----------	----------	-------------	---------------

U.E INSS2 : « Introduction aux sciences de la santé 2 » (PY03M100)

Responsable : Alexandre Dobbertin

Début des cours : semaine du 18 septembre 2023

COURS : 1h30 par semaine.

COURS 01	Jeudi	17h30-19h00	Distanciel synchrone
----------	-------	-------------	----------------------

Responsable : Céline Jalliffier-Merlon

Début des TD : semaine du 18 septembre 2023

N.B. : L'étudiante ou l'étudiant qui choisit ANP2 au 1^{er} semestre devra choisir PIX au 2^{ème} semestre et inversement, celui ou celle qui choisit PIX au 1^{er} semestre devra obligatoirement choisir ANP2 au 2^{ème} semestre. Attention : ce choix ne pourra pas être modifié en cas de redoublement.

Pour cette UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique, aucune absence non justifiée n'est autorisée. Pour toute absence, il est obligatoire d'adresser à votre chargé d'enseignement le justificatif dans un délai de 8 jours au plus tard. Pour toute autre raison, adresser également un justificatif dans un délai de 8 jours. Au-delà de deux absences, l'étudiant ou l'étudiante sera considéré.e comme « défaillant.e ».

TRAVAUX DIRIGES : 2h par semaine. Choisir un groupe (20 étudiantes et étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	10h45-12h45	2039
02	lundi	13h00-15h00	2042
03	lundi	15h15-17h15	2039
04	mardi	10h45-12h45	2042
05	mardi	13h00-15h00	2039
06	mercredi	10h45-12h45	2039
07	mercredi	13h00-15h00	2039
08	jeudi	10h45-12h45	2042
09	jeudi	13h00-15h00	2039
10	vendredi	08h30-10h30	2042
11	vendredi	10h45-12h45	2039
12	vendredi	13h00-15h00	2042

Responsable : Frédéric Aschehoug

Début des TD : semaine du 18 septembre 2023

N.B. : L'étudiant ou l'étudiante qui choisit PIX au 1^{er} semestre devra choisir ANP2 au 2^{ème} semestre et inversement, celui ou celle qui choisit ANP2 au 1^{er} semestre devra obligatoirement choisir PIX au 2^{ème} semestre. Attention : ce choix ne pourra pas être modifié en cas de redoublement.

Pour cette UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique, aucune absence non justifiée n'est autorisée. Pour toute absence, il est obligatoire d'adresser à votre chargé d'enseignement le justificatif dans un délai de 8 jours au plus tard. Pour toute autre raison, adresser également un justificatif dans un délai de 8 jours. Au-delà de deux absences, l'étudiant ou l'étudiante sera considéré.e comme « défaillant.e ».

TRAVAUX DIRIGES : 2h par semaine. Choisir un groupe (20 étudiantes et étudiants par groupe)

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	10h45-12h45	3023
02	lundi	15h15-17h15	3023
03	mardi	13h00-15h00	3023
04	mardi	15h15-17h15	3023
05	mercredi	10h45-12h45	3023
06	mercredi	13h00-15h00	3023
07	mercredi	15h15-17h15	3023
08	jeudi	13h00-15h00	3023
09	jeudi	15h15-17h15	3023
10	vendredi	10h45-12h45	3023
11	vendredi	13h00-15h00	3023
12	vendredi	15h15-17h15	3023